

E-concertation pour le parc urbain du Val d'Europe : le parc idéal sera familial, tourné vers l'eau et la nature

La construction digitale du nouveau Parc de Serris vient de s'achever. Pendant trois mois, plus de 1 500 internautes ont construit quelques 200 parcs virtuels idéaux grâce à une application numérique innovante. Le bilan de cette concertation 2.0 sert de cahier des charges citoyen aux futures équipes de paysagistes. Le maire de Serris et l'Etablissement public d'aménagement du Secteur IV de Marne-la-Vallée, EPAFRANCE, se réjouissent de l'enthousiasme suscité par cette co-élaboration et soulignent la très grande qualité des propositions formulées.

Après trois mois de communication et d'ateliers menés à Serris, le défi lancé par EPAFRANCE de créer les conditions d'un dialogue innovant avec les futurs usagers du parc est relevé. Grâce à la puissance et à l'ergonomie du numérique, la démarche valide la possibilité d'une réelle co-conception et co-construction citoyenne d'un parc urbain. Le site internet www.parcdeserris.fr a comptabilisé plus de 2 120 visites pour environ 1 500 internautes uniques, dont 57% de Serrisais. 200 parcs ont été créés, à 54% par des hommes et à 46% par des femmes. Les jeunes de 10-20 ans ont largement participé avec une proportion de 17%. Les 20-30 ans et les 30-40 ans, public généralement absent des démarches de concertation, ont également fortement participé avec une proportion cumulée de 39%.

Avec « Imaginer son parc », l'application web développée par 1001 Rues, les citoyens ont été placés au cœur de la démarche de concertation. Grâce à une interface intuitive et extrêmement riche, chacun a pu concevoir son parc idéal avec son organisation, ses activités, ses ambiances, ses plantations, etc. Un double dispositif de plateau de jeu et d'images de référence a ouvert les portes de l'imagination, tout en cadrant les réponses sous la contrainte financière de l'opération. Chacun a pu voir et échanger sur les projets virtuels, créant un véritable réseau social local de l'aménagement. Ainsi, au-delà de la e-concertation, le digital a permis de renforcer le lien social de cette commune jeune et dynamique.

L'analyse des résultats a permis de dégager les grandes tendances attendues par une majorité d'usagers : parc intergénérationnel, familial, doté d'équipements récréatifs, avec une large place faite aux espaces verts et aquatiques - et d'identifier des besoins plus spécifiques, tels que la restauration (tables de pique-nique et food-trucks).

Tous ces éléments sont aujourd'hui réunis dans un cahier des charges citoyen qui vient enrichir le travail de la maîtrise d'œuvre. EPAFRANCE a à cœur de poursuivre le dialogue engagé avec les citoyens et de faire vivre le projet dans sa démarche de co-construction et de concertation jusqu'à la livraison du parc et même au-delà. Dans un premier temps, une exposition est en cours jusqu'au 31 juillet 2016 pour présenter les résultats et montrer la pertinence de la démarche et des propositions. Dans un second temps, EPAFRANCE va constituer un panel de citoyens « ambassadeurs » afin de suivre et d'évaluer le travail de la maîtrise d'œuvre. Enfin, une partie du futur parc sera dédiée à la co-construction afin d'inscrire dans la durée la démarche de démocratie participative ainsi instituée. Un plan masse interactif constituera un espace commun numérique de travail où maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et citoyens pourront échanger.

Le futur parc urbain de Serris, véritable poumon vert au centre du Val d'Europe, d'une superficie d'environ 13 hectares, se situe au cœur de la ZAC du Pré de Claye. Ce nouveau quartier de l'Agglomération du Val d'Europe sera constitué à la fois d'habitations et d'un pôle hôtelier. En menant une démarche de concertation numérique pour la création de ce futur parc, EPAFRANCE a réaffirmé sa vocation d'innovation. Cette volonté est partagée par les collectivités du Val d'Europe et la société Euro Disney qui portent une ambition forte autour de ce futur espace.

Cette démarche de concertation numérique a été retenue par le Commissariat Général à l'Investissement dans le cadre de l'appel à projets EcoCité 2, seconde phase 2015- 2020 de la démarche « Ville de Demain » lancée par l'Etat en 2010.



Scénario d'un parc idéal : comment arrive-t-on à synthétiser autant de contributions différentes ? Chaque contribution, une fois achevée, est sauvegardée et stockée dans une base de données, tout en protégeant les données personnelles. Les parcs dessinés sont regroupés en lien avec l'âge et la provenance du participant. Cela permet de dégager des tendances d'opinion par tranche d'âges à la manière d'un sondage. Une fois ces grandes tendances établies, il suffit de les croiser pour dessiner le parc idéal qui regroupe tous les souhaits des participants tel que vous pouvez le voir ci-contre.

A propos des établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée EPAMARNE / EPAFRANCE

Fort de ses 40 ans de développements urbain et économique reconnus, Marne-la-Vallée compte aujourd'hui 320 000 habitants, 19 500 entreprises et 142 000 emplois. Chaque année, ce territoire dynamique, situé à quelques minutes du centre de Paris, accueille 4 500 nouveaux habitants et génère la création de plus de 2 000 emplois. Fruits d'un partenariat original entre l'Etat et les collectivités locales, les établissements publics d'aménagement (EPA) ont pour mission de contribuer à impulser, à mettre en œuvre et à accompagner le développement de ce territoire. Leur ambition : créer une ville durable et désirable. Ils participent de manière significative à la production de logements en Ile-de-France et appuient les acteurs publics et privés pour favoriser le développement économique du territoire et la création de valeur.

Pour en savoir plus : www.epa-marnelavallee.fr

Contacts presse EPAMARNE / EPAFRANCE

Mathilde Charpentier - Directrice de la Communication et des Relations publiques

Tél. : 01 64 62 45 84 / E-mail : m.charpentier@epa-marnelavallee.fr

Amélie Ferrand – Chargée de la communication et des relations presse

Tél. : 01 64 62 45 12 / E-mail : a.ferrand@epa-marnelavallee.fr